

Observatoire Des déchets En Milieux Aquatiques - ODEMA

Solides et visibles à l'oeil nu, les déchets en milieux aquatiques sont des Macro-déchets.

Chacun d'entre nous produit 365 Kg/an !.. Urgence, réduisons nos déchets !

Nombre de macro-déchets sur les fonds marins (IFREMER)	Mer du Nord	Golfe de Gascogne	Bassin Nord-ouest de la Méditerranée	Mer Adriatique	2500 m de fond sous la banquise arctique
	150 millions	50 millions	175 millions	40 millions	60 déchets / km ²

Nombre d'espèces dans le monde	Nb d'espèces affectées	
	Ingestion	Enchevêtrement
7 tortues marines	6 (86%)	6 (86%)
312 oiseaux marins	111 (36%)	51 (16%)
115 mammifères marins	26 (23%)	32 (28%)
Plus de 1000 poissons	33 espèces	34 espèces

Les emballages (principalement en plastique), représentent le pourcentage le plus élevé des macro-déchets (I. Poitou) :

- flottants : entre 74 et 94%
- échoués : entre 38 et 90%
- fonds : entre 60 et 95%

Les macro-déchets provoquent : occlusions intestinales, étouffements, enchevêtrements. Les biphénols et phtalates des plastiques affectent la fécondité des espèces qui les ingèrent.

Quelques textes en vigueur :

Déposer, abandonner ou jeter, en un lieu public ou privé, des ordures, déchets.	C. pén., art. R. 632-1	Contravention de 2 ^e classe Soit 150€	La même en cas de récidive
Jet, déversement ou écoulement direct ou indirect en mer, ou dans la partie des cours d'eau, canaux ou plans d'eau où les eaux sont salées, de substances ou organismes nuisibles pour la conservation ou la reproduction des mammifères marins, poissons, crustacés, coquillages, mollusques ou végétaux de nature à les rendre impropres à la consommation.	C. envir., art. L. 218-73	22 500€ au plus	45 000€ en cas de récidive
Évacuation illicite d'ordures dans la mer Infraction aux règles 3, 4 et 5 de l'annexe V de la convention MARPOL 73/78	C. envir., art. L. 218-11	700 000€ Prison : 7 ans	La même en cas de récidive

Pourquoi un observatoire des macro-déchets ? Les données manquent. Vous êtes des témoins privilégiés de l'état de santé des fonds marins et vos témoignages peuvent aider à faire prendre conscience de l'étendue de cette pollution. Pour qu'ils soient utilisés au mieux, veuillez nous retourner la fiche ci-jointe complétée à l'un des organismes suivants. Merci.

Votre aide est précieuse ! SVP renvoyez cette fiche, par courrier ou mail à l'adresse :

ODEMA - Association MerTerre - 25, rue Sainte 13001 Marseille - < association@mer-terre.org > - Tél : 04 91 91 23 57

Fiche de recensement déchets observés et/ou collectés

La collecte s'effectue uniquement lors de campagnes de nettoyage nationales. En dehors de ce contexte se limiter aux observations.

Pour les observations : évaluer le volume à l'œil. Pour les nettoyages, le volume dans les sacs poubelles est connu en évaluant leur taux de remplissage (sacs de 30, 50 ou 110 litres). L'œil a une capacité naturelle pour évaluer les proportions relatives.

Date :/...../..... **OBSERVATION** ou **NETTOYAGE** (cocher la réponse).

Nom : Prénom : Téléphone : Courriel :

Organisateur/Structure (club, association, individuel...) : Commune :

SITE :

Zone observée ou nettoyée

Longitude : Latitude :

Surface : m²

Distance de la côte : Profondeur :

Longueur de côte : m

Type de substrat majoritaire :

Nb de participants :

Visibilité :

VOLUME TOTAL observé ou collecté = m³

	Verre	Papier carton	Plastique	Textile	Métal	Matériel de pêche	Autres (préciser)
Déchets	%	%	%	%	%	%	%

Nombre d'objets (de préférence) **ou évaluation :**

Bouteilles verre	Bouteilles plastiques	Sachets plastiques	Bidons plastiques	Canettes en métal	Filets de pêche	plombs	Boîtes d'appâts	Lignes	Autres (préciser)	Autres (préciser)	Autres (préciser)

Commentaires, liste des objets volumineux (n'entrent pas dans les sacs poubelles) **et nombre :**

Votre aide est précieuse !
SVP renvoyez cette fiche
à l'adresse figurant au dos.

